

## **Jean-Pierre Tuloup**

*Juge International 3\* de Dressage*

*Ancien Ecuyer du Cadre noir*



Instructeur d'équitation, Jean-Pierre Tuloup a commencé son expérience équestre en 1964. Motivé par un écuyer du Cadre noir il rentre dans l'armée en 1967 pour y faire carrière. De l'école militaire de Saint-Maixent, il passe par le 4<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers et va passer les tests pour entrer comme élève sous-maître en 1969 à Saumur, où il reste deux ans stagiaires. Muté au 8<sup>ème</sup> régiment de hussards, il commence sa carrière professionnelle d'instructeur et sous-maître. En 1973, il est muté à Saumur, en qualité de Maître de manège et d'instructeur pour former les futurs enseignants. Il est affecté au Prestige et à la Compétition avec Monsieur d'Orgeix, entraîneur national. En 1976, il est muté à l'école d'application de l'artillerie à Draguignan, en tant que Maître de manège.

Il poursuit sa carrière militaire de nouveau au 8<sup>ème</sup> régiment de hussards en 1985 et passe de la tutelle du Ministère de la Défense à celle du Ministère de la Jeunesse et des Sports, où il devient Conseiller Technique Régional pour la Bretagne.

En 1988, après 25 ans dans l'armée, Jean-Pierre Tuloup devient instructeur à la Société d'Équitation de Paris, où il exerce toujours comme conseiller pédagogique et formateur. Il entraîne plusieurs cavaliers à haut niveau dont une cavalière de Para-dressage qui se classait 8<sup>ème</sup> aux Jeux paralympiques de Pékin et 11<sup>ème</sup> à Londres.

Depuis 1993, Jean-Pierre Tuloup est par ailleurs expert judiciaire près la cour d'appel de Paris (section agriculture). Il intervient dans des dossiers relatifs à des chevaux de sport. Il forme aussi des experts.

Encore, depuis 1994, Jean-Pierre Tuloup est juge international 3\* en dressage.

Enfin, il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'équitation principalement sur le Cadre noir.